



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
12 décembre 2007
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 2^{re} séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 8 octobre 2007, à 9 h 45

Président : M^{me} Lintonen (Finlande)

Sommaire

Déclaration de la Présidente

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Allocution liminaire du Professeur Edmund Phelps, Prix Nobel d'économie 2006

Débat général

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque Commission.



La séance est ouverte à 10 heures

Déclaration de la Présidente

1. **La Présidente** souligne que le développement équitable et durable de tous les pays exige que soient réalisés efficacement et en temps voulu le programme de développement des Nations Unies et les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs sont encore loin d'être atteints, notamment en Afrique. Lors du premier Examen annuel au niveau ministériel du Conseil économique et social, qui a eu lieu durant le débat de haut niveau de 2007, les États Membres ont lancé un appel clair en faveur de la réalisation de ces objectifs. Un regain d'efforts est nécessaire.

2. La Réunion de haut niveau organisée par le Secrétaire général sur les changements climatiques a accordé au développement durable le rang élevé de priorité qu'il mérite, conduisant au débat général de l'Assemblée générale sur le thème « Répondre aux changements climatiques ». La mondialisation a ouvert de nouveaux horizons mais a aussi suscité de nouvelles difficultés, appelant une action multilatérale. L'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour faire face à ces préoccupations communes, à condition que se manifestent la volonté politique nécessaire et un engagement en faveur du multilatéralisme.

3. La Présidente appelle l'attention sur l'Examen triennal complet ainsi que sur la Conférence internationale de suivi de la mise en œuvre des engagements pris à l'issue de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha en 2008. La Commission a un rôle clef à jouer en ce qui concerne l'Examen triennal, car c'est à elle qu'il appartient de veiller à ce que des directives claires soient données pour améliorer la cohérence et l'efficacité des activités opérationnelles du système des Nations Unies. S'agissant de la Conférence internationale, la Commission a pour tâche d'établir les conditions d'un examen efficace. La Présidente est certaine que l'esprit de Monterrey guidera les délibérations de la Commission à cet égard.

4. Comme les années précédentes, la Commission examinera aussi les questions intéressant les groupes de pays en situation particulière, comme les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral

et les petits États insulaires en développement. Dans ce contexte, la Présidente demande instamment à la Commission d'axer ses résolutions sur les actions à mener, car les pays en question ont besoin d'urgence de résultats tangibles.

5. Enfin, elle note que le Bureau et le Département des affaires économiques et sociales ont organisé plusieurs réunions spéciales sur un large éventail de questions. Elle espère que les membres de la Commission tireront parti de la présence à ces événements d'universitaires, spécialistes et responsables de renom.

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

6. **M^{me} Migiro** (Vice-Secrétaire générale) note que sa présence à la réunion témoigne de l'appui ferme et sans équivoque que le Secrétaire général apporte à la Commission et de son engagement résolu et durable en faveur du renforcement du rôle de l'Organisation dans la promotion du programme de développement. Les États Membres, le Secrétariat et toutes les autres parties prenantes doivent travailler de concert. Dans cette optique, la Vice-Secrétaire générale a lancé un processus de consultations informelles avec les chefs des départements, des fonds et des programmes qui s'occupent des questions économiques, sociales et de développement. Ce processus doit permettre d'appuyer le Secrétaire général dans son rôle directeur et lui fournir des conseils avisés sur le programme de développement.

7. Malgré les turbulences qui agitent les marchés financiers, les perspectives globales de l'économie mondiale montrent des signes positifs. La situation dans nombre de pays en développement reste toutefois très fragile. La pauvreté mondiale est l'une des questions les plus urgentes à résoudre, piégeant des millions d'enfants, de femmes et d'hommes de toutes les races, religions et croyances. Cependant, elle n'est nulle part aussi grave et aussi enracinée structurellement qu'en Afrique. Des millions de vies sont en jeu. De fortes disparités sociales et économiques persistent dans l'économie mondiale, qui ont une incidence négative sur la lutte contre la pauvreté extrême et rendent encore plus ardu l'effort collectif en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015. Le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale sont très déterminés à faire progresser davantage le rôle directeur de l'Organisation dans la promotion du

programme de développement. Une ONU plus forte doit se doter d'un pilier de développement plus robuste.

8. Le multilatéralisme est la manière la plus efficace de faire face aux nombreux défis complexes auxquels nous confronte la mondialisation. La Commission est un des meilleurs exemples du développement multilatéral en action. Elle a contribué de façon déterminante à faire progresser le débat sur le développement, qui a cessé d'être guidé par des paradigmes concurrents pour privilégier des engagements collectifs en faveur d'une vision commune. Les sommets et conférences mondiaux ont permis de mettre au point un ordre du jour ambitieux dans le domaine du développement, avec une série d'objectifs convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, et un cadre commun pour leur réalisation. La Commission a apporté des contributions déterminantes à ces réalisations fondamentales.

9. Il est indispensable que les travaux que mènera la Commission dans les semaines à venir soient couronnés de succès. Le risque que les déséquilibres de l'économie mondiale font peser sur la reprise économique enregistrée récemment par un grand nombre de pays en développement et sur les perspectives des pays passant d'une situation de conflit à la reconstruction et au développement est particulièrement préoccupant. Une coordination multilatérale plus efficace et inclusive, accompagnée de mesures visant à assurer l'ouverture des marchés, pourrait faire beaucoup non seulement pour le développement et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi pour une évolution ordonnée de l'économie mondiale. Ces efforts devraient être axés sur les pays ayant des besoins particuliers, comme les pays africains, les pays en développement les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ainsi que sur les segments vulnérables de la population dans tous les pays, notamment les femmes et les enfants. Nombre de pays africains sont sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire général a récemment convoqué le Groupe directeur sur les Objectifs du Millénaire pour le développement pour l'Afrique, qui rassemble les dirigeants des principaux organismes multilatéraux et intergouvernementaux. En sa qualité de Vice-Secrétaire générale, M^{me} Migiro suit

cette initiative au niveau opérationnel en présidant le Groupe de travail pour la réalisation des Objectifs du Millénaire en Afrique, qui s'emploie à intensifier les efforts indispensables pour donner suite aux promesses existantes en donnant clairement la priorité à la mise en oeuvre. Ce Groupe travaillera conjointement avec d'autres parties prenantes pour améliorer la prévisibilité et l'efficacité de l'aide et renforcera ces actions conjointes au niveau des pays en tirant parti de façon plus efficace et plus cohérente de la coopération multilatérale pour le développement aux fins de la mise en oeuvre des engagements dans les principaux domaines. À cet égard, l'Examen mené par le Conseil économique et social au niveau ministériel en juillet 2007 pour mettre en évidence les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement a permis d'importantes avancées. Les efforts collectifs ne porteront leurs fruits que si toutes les parties prenantes tiennent leurs promesses. Dans cette entreprise commune, il faut que les principes directeurs convenus par tous à Monterrey fassent l'objet d'un nouvel engagement.

10. Les pays en développement doivent continuer de créer un environnement favorable à une croissance économique à long terme équitable et prendre pleinement en charge leur processus de développement. Des progrès encourageants ont été faits dans ce domaine. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est devenue une entité géopolitique dynamique, qui donne une impulsion au progrès social et à la croissance économique de ses membres. L'Afrique a mis en place son propre cadre de développement, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Un appui international soutenu, dans le contexte de la coopération Sud-Sud et des partenariats Nord-Sud, est indispensable au succès de cette initiative.

11. Les donateurs doivent faire plus pour tenir leurs promesses concernant l'augmentation des flux d'aide au développement et d'allègement de la dette. Malgré les engagements importants de 2005, les flux d'APD ont diminué en 2006 et pourraient diminuer également en 2007. Cette tendance doit être inversée. La qualité, les modalités et l'efficacité de l'aide sont des éléments qui revêtent tous la même importance. Un regain d'efforts doit être fait à cet égard sur la base de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Il faudrait tirer pleinement parti des possibilités offertes

par le Forum pour la coopération en matière de développement pour faire face à ces questions.

12. L'aide étrangère n'est pas suffisante. Des systèmes commerciaux et financiers ouverts, équitables et non discriminatoires sont également critiques pour les perspectives des pays en développement. Le cycle de négociations de Doha doit être conclu rapidement et déboucher sur un programme de développement digne de ce nom. L'aide au commerce doit efficacement soutenir les pays de façon à favoriser la compétitivité des échanges et à créer des emplois. Le potentiel d'investissement et les technologies nouvelles et novatrices doivent être mieux mobilisés pour améliorer la condition humaine partout dans le monde. Ces questions occuperont une place centrale lors de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ainsi qu'à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendront en 2008 et qui seront des occasions majeures de faire progresser encore les échanges, le financement et le programme de développement.

13. La progression spectaculaire des échanges Sud-Sud témoigne de l'importance croissante des interactions économiques régionales et interrégionales. L'Organisation des Nations Unies doit concentrer davantage son activité sur ces questions. Il faut aussi prendre compte les aspects des changements climatiques qui concernent le développement. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour faire face efficacement aux changements climatiques et empêcher qu'ils ne minent les progrès socioéconomiques.

14. L'aptitude de l'Organisation à mieux mettre en oeuvre les programmes au niveau des pays sera analysée dans le cadre de l'Examen triennal complet des activités opérationnelles. Les orientations que donnera la Commission contribueront beaucoup à l'amélioration et la cohérence des activités opérationnelles du système des Nations Unies. La Vice-Secrétaire générale est persuadée que les délibérations de la Commission faciliteront les consultations sur la cohérence au niveau de l'ensemble du système que le Président de l'Assemblée générale souhaite mener afin de renforcer les activités opérationnelles de l'Organisation. Plus généralement, la cohérence exigera non seulement que les organismes des Nations Unies travaillent dans une plus grande concertation, mais aussi que toutes les parties

prenantes travaillent encore plus étroitement ensemble pour faire progresser le programme de développement.

15. Pour que l'humanité tire parti de tout son potentiel, une coalition des volontés s'impose, doublée d'une action dédiée et résolue, afin de réaliser tous les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les ambitieux Objectifs du Millénaire pour le développement. La communauté internationale dispose de ressources qui sont à la hauteur de cette ambition. Elle ne peut tout simplement pas se permettre d'échouer. La Vice-Secrétaire générale est convaincue que les travaux que la Commission mènera dans les semaines à venir contribueront encore à cet impératif critique.

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

16. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) souligne que la situation actuelle de l'économie mondiale pourrait menacer la stabilité globale et la mise en oeuvre du programme de développement. Les places financières mondiales connaissent toujours des turbulences. Les conséquences de ces turbulences sont encore inconnues, mais les risques semblent s'être accrus. Les prévisions de croissance mondiale pour 2007, telles que présentées dans *Situation et perspectives économiques mondiales 2007*, restent à 3,4 % — un ralentissement marqué par rapport aux années précédentes. Les prévisions pour 2008 pourraient devoir encore être revues à la baisse compte tenu des secousses financières récentes et de l'essoufflement de la croissance aux États-Unis. Le Département des affaires économiques et sociales a souligné à plusieurs reprises la nécessité de faire face aux déséquilibres mondiaux de façon graduelle et coordonnée et, pourtant, aucune action sérieuse n'a été entreprise. Les modifications de la confiance des marchés et des investisseurs pourraient entraîner un atterrissage brutal du dollar et un ajustement désordonné des déséquilibres mondiaux, menaçant les perspectives de l'économie mondiale et les chances de croissance future.

17. Ces derniers mois, les banques centrales des principaux pays développés ont apporté des ajustements à la politique monétaire. Cependant, des initiatives de politique nationale ne sauraient à elles seules remédier aux causes profondes du problème. L'économie mondiale a désespérément besoin d'une

surveillance multilatérale efficace, pour assurer la coordination des politiques macroéconomiques et une action collective, impliquant l'ensemble des principaux acteurs dans les pays développés et les pays en développement. Le ralentissement de la croissance mondiale fait courir un risque à toutes les économies, en particulier celles des pays en développement, dont beaucoup sont encore tributaires de la demande de leurs produits dans les pays industrialisés ainsi que des prix des produits de base. Toute diminution marquée de leurs gains affecterait gravement les ressources disponibles pour les investissements nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. L'Objectif 8 du Millénaire engage la communauté internationale à mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Chaque pays est responsable de son propre développement, de la conception des stratégies nationales et de la mobilisation des ressources internes. Les pays développés fournissent une aide et, de concert avec toutes les autres parties prenantes, doivent contribuer à créer un environnement international porteur. Le processus de suivi de Monterrey est un mécanisme majeur pour le renforcement de ce partenariat dans la pratique. Deux occasions critiques se présentent dans le proche avenir, à commencer par le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, qui se tiendra plus tard dans l'année. Ce Dialogue sera axé sur les progrès réalisés concernant les six éléments du consensus de Monterrey. Jusqu'ici, les résultats globaux sont partagés.

18. Du côté positif, nombre de pays en développement, y compris beaucoup des pays les moins avancés, ont enregistré une croissance de leurs échanges. Les niveaux d'APD se sont quelque peu améliorés depuis 2002, grâce notamment à de nouveaux engagements, comme ceux pris à Gleneagles. Cependant, malgré l'arrivée de nouveaux donateurs, l'APD semble avoir diminué depuis l'année précédente. L'allègement de la dette a aussi bien progressé dans de nombreux cas, mais beaucoup reste à faire.

19. Les politiques macroéconomiques plus prudentes et les ajustements structurels n'ont pas toujours abouti à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'efficacité des dépenses sociales requises pour progresser adéquatement vers les

Objectifs du Millénaire pour le développement. Les flux de ressources privées ont été irréguliers et ont exposé certains pays en développement à de plus grands risques. Des écueils significatifs doivent encore être surmontés à la fois pour réaliser les aspects du cycle de Doha concernant le développement et pour placer durablement tous les pays à faible revenu sur la voie du remboursement de la dette. Les niveaux d'APD sont encore bien loin des objectifs fixés. Il importe d'assurer que des flux suffisants et prévisibles soient acheminés par le biais des budgets nationaux. Malheureusement, il y a peu de progrès à signaler pour ce qui est de la représentation et de la participation des pays en développement aux institutions financières.

20. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha à la fin de 2008, sera l'occasion de réexaminer les progrès et de réenclencher la mécanique, tout en faisant face aux nouveaux enjeux et aux nouvelles questions. Le Dialogue de haut niveau devrait permettre de commencer les préparatifs et d'échanger des idées sur les actions concrètes qui pourraient être entreprises.

21. L'un des principaux défis à relever aujourd'hui consiste à mettre en place une réponse mondiale face aux changements climatiques. Une action mondiale concertée sur les mesures d'atténuation et d'adaptation requises exige des mécanismes de financement renforcés et novateurs et des possibilités accrues de transfert des technologies propres. Du fait de leurs graves incidences sociales et économiques, les changements climatiques n'épargnent personne. Les communautés les plus pauvres toutefois sont les plus vulnérables. Renforcer la capacité d'adaptation des pays les plus vulnérables, notamment des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, devrait revêtir un rang élevé de priorité. L'aptitude de la communauté internationale à assurer efficacement un développement durable dépendra du succès des mesures qu'elle prendra pour faire face aux changements climatiques de manière opportune et concertée. Cette opinion a été largement exprimée lors de la Réunion de haut niveau sur les changements climatiques organisée par le Secrétaire général le mois dernier. Des appels répétés ont aussi été lancés en vue de la mobilisation de la volonté politique indispensable à un accord global dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La treizième session de la Conférence des Parties, qui se tiendra à Bali en décembre, pourrait être

le point de départ d'intenses négociations visant à assurer qu'un tel accord puisse entrer en vigueur d'ici à la fin de 2012. M. Sha demande instamment à la Commission d'envoyer un message fort à l'intention des participants à cette session.

22. L'Organisation des Nations Unies s'attache désormais davantage à la mise en oeuvre, mobilisant et fournissant un appui pratique pour contribuer à traduire les engagements de développement en actions aux niveaux mondial, régional et national. Cette réorientation peut être observée dans les processus intergouvernementaux mondiaux et régionaux. M. Sha a été particulièrement encouragé par le large accord intervenu lors du premier Examen annuel au niveau ministériel du Conseil économique et social. Il espère que le premier Forum pour la coopération en matière de développement, qui se tiendra mi-2008, témoignera d'une détermination encore plus grande.

23. L'Examen triennal complet a permis d'établir des directives centrales pour les activités opérationnelles du système des Nations Unies au niveau des pays. En formulant ce type de directives, la Commission doit s'employer à renforcer la capacité des fonds et programmes des Nations Unies d'axer leur attention sur l'exécution. Dans cette optique, quatre objectifs centraux doivent être soulignés : aligner les activités du système des Nations Unies au niveau des pays avec les stratégies nationales de développement durable et les objectifs de développement convenus au niveau international; renforcer l'efficacité et la cohérence du système de développement des Nations Unies; tirer parti des avantages comparatifs du système dans un environnement désormais de plus en plus concurrentiel au niveau des pays; et, enfin, accroître la responsabilité, la transparence et l'efficience en simplifiant et harmonisant encore les procédures.

Allocution liminaire du Professeur Edmund Phelps, Prix Nobel d'économie 2006

24. **M. Phelps** souligne que, dans la théorie économique néoclassique, le sous-développement n'existe pas. Seule l'accumulation de richesses nationales constitue « le développement ». Dans une économie fermée, cela équivaut à l'accumulation interne de capital. Dans une économie ouverte, il faut ajouter l'accumulation d'actifs à l'étranger. L'épargne nationale est égale à l'investissement intérieur plus l'investissement extérieur. Pour parvenir à accumuler des richesses au niveau national et assurer la croissance

économique correspondante, l'économie néoclassique considère que disposer d'un cadre juridique et de l'état de droit est suffisant ou quasiment suffisant.

25. Dans le monde des affaires, toutefois, toutes sortes d'imperfections interviennent, aussi bien au niveau de l'information que des connaissances possédées par les diverses catégories de participants au marché. Dans la pratique, ces participants peuvent donc faire d'énormes erreurs et des réglementations sont requises pour les protéger. Mais les organismes de réglementation eux-mêmes peuvent aussi commettre des erreurs. Le sous-développement existe bel et bien dans le monde -- et existerait même avec des institutions de marché efficaces -- en raison des connaissances imparfaites liées aux retards technologiques, à l'insuffisance du capital humain, difficile à compenser rapidement, aux obstacles à la croissance émanant de la corruption dans les secteurs public et privé, à l'incapacité de certains systèmes de marché à bien fonctionner dans tous les environnements et à certaines politiques mal conçues de manière générale, comme la loi sur le salaire minimum et le versement d'allocations de chômage sans condition.

26. La Chine est un bon exemple d'un pays qui est sorti du sous-développement au travers du rattrapage technologique. Dans ce pays, ce sont les politiques fiscales qui gèrent le revenu disponible des ménages et des entreprises afin de déterminer le rythme de l'épargne nationale et d'orienter l'investissement vers l'acquisition des technologies occidentales. Globalement, les entreprises chinoises investissent surtout dans les services de production où le fossé technologique est le plus facile à combler et ensuite gravissent peu à peu les différents niveaux de l'échelle. Peu à peu, l'écart technologique entre la Chine et les grandes économies s'amenuise. Le taux optimal d'épargne nationale et, par conséquent, du rattrapage technologique est extraordinairement élevé. Le choix fait par la Chine d'un taux très élevé d'épargne n'a donc rien de particulièrement obsessionnel ou irrationnel. Un aspect important du modèle chinois est que, comme dans les autres économies sortant du sous-développement, le consommateur doit encourir des coûts d'apprentissage lorsqu'il évalue et utilise de nouveaux produits sur le marché. En conséquence, la consommation tend à augmenter moins vite que la production jusqu'à ce que l'écart soit si important qu'elle puisse finalement progresser au même rythme.

C'est la raison pour laquelle les importations sont restées à la traîne par rapport aux exportations. De l'avis de l'orateur, toutefois, pour qu'un pays puisse effectuer un plein rattrapage, il a besoin non seulement des connaissances technologiques mais aussi des connaissances informelles ou du « savoir faire ».

27. En outre, l'aptitude d'un pays à être novateur est essentielle pour qu'il puisse se maintenir au niveau élevé atteint. Par exemple, l'Europe de l'Ouest continentale avait rattrapé les technologies des États-Unis et du Canada et les secteurs de pointe de certains autres pays au début des années 90, mais – de manière générale – n'a pas été en mesure de se maintenir au niveau des technologies de la Corée du Sud, de la Finlande, de la Suède, de l'Irlande, de l'Islande, du Canada et des États-Unis durant la vague des applications commerciales novatrices de l'Internet de 1995 à 2005. Aujourd'hui que la croissance de la productivité est revenue à un rythme plus normal dans ces derniers pays, un autre épisode de rattrapage pourrait intervenir en Europe continentale. Pourtant, même lorsque l'Europe continentale avait pratiquement rattrapé le niveau de productivité des pays situés au premier rang au début ou au milieu des années 90, la performance générale dans cette région était toujours en deçà de celle observée au Canada, aux États-Unis et en l'Irlande. La satisfaction dans l'emploi et l'engagement des salariés sont restés en général plus faibles en France et en Italie qu'au Canada et aux États-Unis.

28. D'après M. Phelps, les systèmes économiques de l'Europe occidentale génèrent en effet moins de dynamisme que ceux du Canada et des États-Unis. Les données directes font apparaître un chiffre d'affaires plus faible pour les grandes entreprises et une capitalisation du marché boursier plus importante. Il définit le dynamisme la somme de plusieurs éléments : l'originalité et la créativité des entrepreneurs lorsqu'ils doivent proposer de nouvelles idées prometteuses sur le plan commercial, l'habileté ou la perspicacité du secteur financier de l'économie dans le choix des propositions d'innovation en vue de leur développement et de leur commercialisation et la curiosité et la volonté d'expérimentation des consommateurs à l'égard des nouveaux produits. Même si le degré de dynamisme de la structure opérationnelle d'un pays reste le même, le taux de croissance peut néanmoins augmenter ou diminuer. Le dynamisme ne peut être mesuré de façon exacte par la

croissance. Il ne doit pas être considéré comme acquis, en conséquence, que la Chine rattrapera pleinement les économies plus dynamiques de l'Ouest. Un complet rattrapage par la Chine exigerait un degré extraordinaire de développement de ses institutions économiques et, peut-être, de sa culture. Cependant, nul ne peut être sûr qu'elle n'y arrivera pas non plus.

29. La définition keynésienne du développement, à savoir la réalisation d'un objectif statique, comme une productivité plus élevée, est fondamentalement erronée, car elle pourrait conduire à mettre un terme à la quête de l'innovation, de la créativité et de la nouveauté. Le développement doit en fait être considéré comme un processus infini dont la poursuite est indispensable pour répondre aux divers besoins humains.

30. Les pressions s'exerçant sur la Chine pour qu'elle stimule la consommation et réduise l'offre d'exportations sont bien connues. Cependant, cette optique étroite conduit à négliger les gains pour l'économie mondiale de la poussée vers le haut des prix par la Chine et les autres pays excédentaires, qui encourage les dépenses d'investissement de tous types et contrebalance ainsi les déficits commerciaux dans le reste du monde.

31. Nombre d'économistes sont fermement persuadés que ceux qui tirent parti de la hausse des prix des activités commerciales et industrielles et d'autres actifs devraient compenser ceux qui encourent des pertes. D'autres, cependant, estiment que les travailleurs des secteurs exportateurs ne sont pas tenus moralement de compenser les travailleurs des secteurs des biens d'investissement en période de taux d'intérêt élevés. De même, à leur avis, les travailleurs de ces derniers secteurs ne doivent pas compenser les travailleurs des secteurs à l'exportation lorsque les taux sont bas.

32. Le grand moraliste, M. John Rawls, a estimé que la société doit s'attacher à corriger les cas d'injustice *ex ante*, et non *a posteriori*. Ainsi, d'après lui, il faut remédier aux disparités dans l'espérance de vie au début de l'existence grâce à des subventions et à des investissements dans l'éducation publique. Il n'a pas envisagé, cependant, que les pouvoirs publics mettent en place des garanties contre les vicissitudes de la vie.

33. La pollution est une autre source d'injustice : en vertu de la législation sur les délits civils, quiconque cause des torts à une autre personne volontairement et régulièrement doit dédommager la personne en

question. Dans le même ordre d'idée, la plupart des observateurs attendent des États-Unis et de la Chine qu'ils prennent des mesures pour faire face à la pollution qu'ils ont créée. Cependant, si cette attente est raisonnable à long terme, il apparaît injuste à court terme de demander à la Chine qu'elle applique les mêmes critères internationaux que les autres pays à forte productivité, particulièrement dans les cas où elle est beaucoup plus pauvre que les pays qu'elle pollue. En conséquence, la plupart des experts, à juste titre ou non, escomptent des pays à haut revenu qu'ils partagent le coût de la réduction de la pollution imputable à la Chine.

34. Le capitalisme ne peut être introduit facilement dans les pays en développement car, pour bien fonctionner, il a besoin d'un réseau compliqué d'institutions économiques, dont certaines n'existent pas les pays en développement ou n'ont pas évolué suffisamment pour permettre au système capitaliste de mieux y fonctionner que les régimes corporatistes ou socialistes. Les organismes de réglementation qui protègent les investisseurs et les consommateurs dans les pays en développement sont aussi souvent inadéquats ou minés par des pratiques de corruption. Cependant, le socialisme de marché et le corporatisme ont aussi besoin d'institutions. C'est une erreur de croire que les entreprises d'État sont naturellement plus transparentes et plus à l'abri des pratiques abusives et de corruption que les entreprises opérant dans un système capitaliste. Aux États-Unis, par exemple, les entreprises d'État sont souvent de bien pires pollueurs que les entreprises privées car elles sont moins passibles de poursuites.

35. Certains pays sont relativement bien équipés pour soutenir le corporatisme, alors que d'autres sont mieux armés pour soutenir le capitalisme. Le problème, dans le premier cas, est que le corporatisme pourrait leur fermer la voie au capitalisme. Cependant, le renforcement de la concurrence due à la mondialisation crée des conditions propices au capitalisme dans certains pays.

36. **M. Leroy** (Belgique) demande si les pays africains ont une chance de rattraper les économies émergentes et comment la communauté internationale peut les aider à le faire.

37. **M. Phelps** estime qu'il importe de faire une distinction entre objectifs à court terme et objectifs à long terme. Par exemple, à court terme, Cuba aura du

mal à concurrencer le flux de biens bon marché et de main d'œuvre peu qualifié en provenance de Chine. Pour être dans une position plus concurrentielle, ce pays aurait dû développer plus tôt son marché à l'exportation. D'autres pays d'Amérique latine et d'Afrique sont confrontés à des difficultés identiques. Cependant, à long terme, il est probable que la Chine rejoindra le rang des pays très développés. À ce titre, elle ne disposera plus de quantités massives de main-d'œuvre et de biens à bas coûts à exporter de sorte que les pays d'Amérique latine et d'Afrique ne se trouveront plus en concurrence avec elle sur ces plans.

38. **M. Steeghs** (Pays-Bas) demande comment la communauté internationale peut fournir un filet de sécurité aux pays africains compte tenu de la période difficile à laquelle ils sont confrontés à court terme.

39. **M. Phelps** souligne que l'aggravation des perspectives commerciales ne signifie pas nécessairement que les pays en développement ne puissent pas progresser sensiblement dans d'autres domaines. Ces pays doivent axer leur attention sur les institutions économiques qui soutiennent et stimulent les activités commerciales en général et les plus novatrices en particulier. Les pays les moins avancés d'Afrique et d'ailleurs devraient poursuivre leurs efforts pour accroître les salaires grâce à une aide publique appropriée. De manière générale, beaucoup peut être fait pour encourager le développement sans qu'intervienne nécessairement une expansion des échanges.

40. **M^{me} Al Arayedh** (Bahreïn) demande comment la communauté internationale doit faire face à l'écart de développement grandissant.

41. **M. Phelps** signale que les écarts actuels de productivité et de technologie ne sont pas pour lui cause de pessimisme. Les écarts technologiques peuvent efficacement et facilement être comblés par l'utilisation de l'Internet par exemple. Les transferts de technologie se sont aussi énormément améliorés au cours de la décennie passée et beaucoup de possibilités encourageantes sont apparues de ce fait. Par exemple, l'Argentine a réalisé des avancées technologiques qui auraient été inimaginables il y a dix ans. Cependant, pour arriver à un niveau élevé de productivité, ces progrès doivent être complétés par des compétences managériales et le savoir faire informel des salariés.

42. **M. González Pérez** (Cuba) rappelle l'incidence du blocus économique contre les exportations de Cuba

et souligne que les aspects positifs du socialisme et du corporatisme doivent aussi être mentionnés pour équilibrer les commentaires faits en faveur du capitalisme.

43. **M. Phelps** indique que la comparaison abstraite des divers systèmes économiques doit être évitée car elle ne tient pas compte des spécificités des pays. Cependant, l'un des atouts du capitalisme est d'habiliter les individus du secteur des entreprises à utiliser leurs connaissances personnelles pour faire éventuellement des innovations. Le capitalisme mobilise la créativité à un niveau très élémentaire de l'économie et donne aux entrepreneurs la possibilité de réussir dans le secteur financier. Le capitalisme peut être un excellent système économique si les pays ont des entrepreneurs ayant accès au marché des capitaux, si leur secteur financier évalue les nouvelles idées et si les secteurs de la consommation sont aussi réceptifs à ces idées. De son point de vue, l'hostilité au capitalisme en Europe de l'Ouest dans la première partie du siècle précédent a fait long feu, conduisant à des solutions de remplacement qui se sont révélées pires.

44. **M. Benfreha** (Algérie) demande quelles sont les réglementations et les mesures nécessaires au niveau international pour faire face aux dysfonctionnements des marchés.

45. **M. Lorenzo** (République dominicaine) s'interroge sur la mesure dans laquelle les catastrophes naturelles et les approvisionnements incertains en pétrole constituent des enjeux pour la croissance économique.

46. **M. Alim** (Bangladesh) demande des précisions sur l'incidence mondiale de l'écart entre pays excédentaires et pays déficitaires. Il se demande aussi comment les pays en développement peuvent directement bénéficier du système mondial de réserve et comment ces pays, particulièrement en Afrique subsaharienne, peuvent inverser les tendances négatives des flux de ressources. Enfin, il voudrait savoir s'il existe un modèle particulier pour l'application du capitalisme dans les pays en développement.

47. **M. Kpukumu** (Sierra Leone) demande quelles sont les composantes des institutions économiques et culturelles de la Chine qui doivent être développées afin que ce pays puisse rattraper pleinement les économies plus dynamiques de l'Ouest. Comment se

fait-il que la Chine ne semble pas aussi dynamique que les économies occidentales?

48. **M. Phelps**, répondant au représentant de l'Algérie, souligne que la question des réglementations et arrangements internationaux destinés à assurer la justice économique ne peut pas être traitée dans le bref délai imparti. Le système « cap-and-trade », qui n'exige pas une infrastructure mondiale importante, fait qu'il est possible d'estimer combien il en coûte d'acheter le droit de produire une unité de pollution et donc de déterminer avec quelle efficacité un pays donné réduit la pollution qu'il produit dans le monde. Des idées passives et élémentaires de justice peuvent permettre d'aboutir à un résultat assez satisfaisant en fin de compte.

49. Faisant référence à plusieurs commentaires sur l'importance vitale du commerce, M. Phelps note que les pays de bonne taille peuvent mener des activités intéressantes et rémunératrices et s'engager dans l'innovation, en ne réalisant que peu d'échanges, voire pas d'échanges du tout. Aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, les populations de certains pays se sont semble-t-il, montré particulièrement satisfaites de leur mode de vie, alors que, à l'aune des critères actuels, leur productivité était lamentable. On accorde trop d'importance aujourd'hui aux aspects quantifiables comme le commerce et la production par heure, et pas suffisamment d'attention à la nécessité de mener une vie gratifiante.

50. Répondant à une autre question, M. Phelps indique que les nouvelles idées commerciales et l'innovation constituent l'essence du capitalisme. Il y a une confusion entre les économistes quant à la différence entre capitalisme et économie de marché libre. L'expression « économie de marché libre » désigne une économie où le secteur public est quasiment inexistant et où les pouvoirs publics n'achètent pratiquement aucun bien et service. Dans l'économie néoclassique, d'aucuns estiment que le capitalisme exclut l'État providence. Or, il est possible d'avoir un système capitaliste avec des pensions publiques d'un niveau élevé, un régime de sécurité sociale pour les retraités et un secteur de l'assurance maladie géré par l'État. Du point de vue de M. Phelps, le capitalisme ne doit pas être du tout défini par rapport à l'État providence.

51. Répondant à la question concernant la Chine, M. Phelps souligne que le sujet est très complexe. À

son avis, le secteur financier de la Chine est appelé à connaître des réformes très profondes au cours des dix prochaines années. Si ces réformes peuvent être mises en oeuvre, l'esprit entrepreneurial se développera dans le pays.

Débat général

52. **M. Salgueiro** (Portugal), intervenant au nom de l'Union européenne, de la Croatie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats, de l'Albanie, du Monténégro et de la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que de l'Islande, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, considère que les changements climatiques sont plus qu'un simple problème environnemental car ils ont une incidence négative et potentiellement grave, à la fois dans le présent et à l'avenir, sur plusieurs des objectifs du système des Nations Unies. Ce système doit être prêt à contribuer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre et de lutte contre les incidences inévitables et souvent irréversibles des changements climatiques. La prochaine Conférence sur les changements climatiques devrait convenir de lancer des négociations constructives et complètes impliquant tous les pays, afin de s'entendre d'ici à 2009 sur un régime multilatéral applicable après 2012. L'Union européenne continuera d'oeuvrer énergiquement dans ce domaine pour montrer la voie en renforçant ses propres engagements. Cependant, l'action de l'Union européenne ne saurait à elle seule suffire à assurer le progrès vers un accord global, efficace et juste dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

53. L'Union européenne espère que les travaux de la Deuxième Commission et de l'Assemblée générale sur la question du financement du développement formeront un tout cohérent et que les États Membres pourront travailler en collaboration dans un esprit constructif pour préparer la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra en 2008. L'Examen triennal complet a été un instrument précieux pour les États Membres, car il a permis de renforcer l'efficacité des activités opérationnelles de l'Organisation et de déterminer son rôle dans le partenariat mondial en faveur du développement. Bien que des progrès aient été faits depuis le dernier examen, il faut faire plus pour s'assurer que le système des Nations Unies fonctionne

comme un vrai partenariat avec tous les pays, en particulier les pays en développement, et réponde effectivement à leurs besoins. L'Examen de 2007 sera une occasion importante de renforcer les interactions entre les travaux normatifs du système des Nations Unies et ses activités opérationnelles, de faciliter les progrès vers une moindre fragmentation du système et de tirer parti des réformes en cours pour améliorer la performance, la responsabilisation et les résultats.

54. L'Union européenne soumettra un projet de résolution au titre du point 60 de l'ordre du jour (Vers des partenariats mondiaux), qui mettra en lumière la contribution importante des partenariats public-privé au développement durable.

55. L'Union européenne constate avec satisfaction les résultats accomplis lors de la session de fond du Conseil économique et social. Le premier Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement représentent des étapes importantes dans le renforcement du Conseil et le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces efforts en compléteront d'autres, comme l'initiative de renforcement de la cohérence à l'échelle du système, l'amélioration des méthodes de travail du Conseil et le travail mené par les Commissions pour consolider et focaliser les efforts faits par les organismes des Nations Unies pour que soient engagées des actions efficaces pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement.

56. L'Union européenne reste attachée au renforcement et à la revitalisation des travaux de la Deuxième Commission et à l'amélioration de ses méthodes de travail. Ses membres se félicitent des efforts consentis ces dernières années pour mettre en oeuvre un programme de travail roulant et reconnaissent que le succès du programme dépend de la présentation en temps voulu des rapports et des résolutions. La rationalisation du programme de travail de la Commission devrait se poursuivre, notamment en regroupant encore les points et les sous-points et en optant pour une optique biennale et triennale le cas échéant. La répartition rationnelle des travaux entre l'Assemblée générale et le Conseil économique et social devrait aussi faire l'objet d'un examen plus attentif.

57. Tout en se félicitant de la possibilité donnée d'examiner les questions importantes qui seront abordées lors des réunions parallèles prévues durant la session de la Commission, l'Union européenne tient à souligner que ces réunions ne doivent pas surcharger l'ordre du jour déjà bien rempli de la Commission.

58. **M. Hackett** (Barbade), parlant au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), souligne qu'au cours de l'année écoulée, la Communauté a enregistré des avancées majeures vers la création d'un marché unique de la CARICOM. Ayant établi le marché unique, la Communauté axe désormais ses efforts sur les mécanismes visant à mettre en place une économie commune grâce à un processus de mise en œuvre graduelle. La Communauté des Caraïbes note avec inquiétude le ralentissement prévu de l'économie mondiale, qui devrait avoir une incidence négative sur les efforts d'élimination de la pauvreté et de promotion d'une croissance économique durable. La communauté internationale doit, d'urgence, s'employer à réformer l'architecture économique et financière mondiale. Faire en sorte que les pays en développement puissent faire davantage entendre leur voix et participer aux mécanismes économiques internationaux de prise de décisions et de fixation de normes reste une condition indispensable à l'amélioration de la gouvernance économique mondiale. Les discussions en cours sur la réforme des quotas et de la représentation dans les institutions de Bretton Woods devraient conduire à une représentation accrue et un plus grand pouvoir de négociation pour les petits pays en développement.

59. La CARICOM réitère son appel en faveur de la pleine réalisation de la dimension du Programme de travail de Doha intéressant le développement, y compris grâce à un traitement spécial et différencié pour les petites économies vulnérables. À sa session en cours, la Deuxième Commission devrait envoyer un message politique fort aux participants aux négociations commerciales de Genève, leur demandant de faire en sorte que soient réalisées les promesses en faveur du développement du cycle de Doha, compte tenu des besoins des pays en développement, afin de contribuer à la réalisation en temps voulu des objectifs de développement convenus au niveau international.

60. La CARICOM souhaite renouveler son appel en faveur d'une approche plus globale face à la charge de la dette des pays en développement à revenu intermédiaire. Les pays des Caraïbes attendent avec

intérêt d'autres discussions et décisions durant la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement et son processus préparatoire. La CARICOM se propose de jouer un rôle actif lors du prochain Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

61. Reconnaissant la gravité des menaces que font planer les changements climatiques, les Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, lors de la réunion qu'ils ont tenue à la Barbade en juillet 2007 ont élaboré une déclaration très ferme sur les changements climatiques et ont souligné les paramètres de la position de la Communauté des Caraïbes à Bali et au-delà. Les priorités de la région dans le régime post-2012 sont d'arriver à des réductions des émissions importantes et contraignantes le plus rapidement possible ainsi que d'assurer une augmentation notable des ressources allouées aux pays en développement, en particulier les États insulaires en développement.

62. La CARICOM continue d'attacher un niveau élevé de priorité à la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de mise en œuvre de Maurice. Les pays des Caraïbes sont préoccupés par le fait qu'aucune action n'a été entreprise pour mettre en œuvre le mandat de l'Assemblée générale de renforcer l'Unité des petits États insulaires en développement du Département des affaires économiques et sociales. Ils demandent aussi que la communauté des donateurs apporte son appui à la revitalisation du réseau des petits États insulaires en développement (SIDSNet)

63. La CARICOM se propose de contribuer constructivement au débat sur le sous-point concernant les sources renouvelables d'énergie. Ses membres en particulier souhaitent rappeler leur position essentielle sur la question, telle que définie à la quinzième session de la Commission du développement durable, au cours de laquelle ils ont souligné la nécessité d'une augmentation substantielle des énergies renouvelables, la création d'un fonds mondial pour les énergies renouvelables et la nécessité de soutenir les efforts régionaux de coopération des pays en développement.

64. La CARICOM soutient pleinement la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social. Les travaux qui seront réalisés lors de l'Examen annuel au niveau ministériel et du Forum pour la coopération en matière de développement devraient grandement faciliter les

délibérations sur la mise en place de conditions plus propices au développement durable et au renforcement de la mise en œuvre des engagements en vue de la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement.

65. **M. Akram** (Pakistan), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, est d'avis qu'il faut réaliser de plus amples analyses et formuler d'autres politiques dans les domaines du financement, du commerce, de la technologie, de l'énergie, des changements climatiques et de la gouvernance économique mondiale. Une vision stratégique doit être élaborée en vue de procéder à une réforme d'ensemble du système financier et monétaire international et soutenir les objectifs d'une croissance et d'un développement rapides, équilibrés et durables dans une économie internationale mondialisée. Les réformes doivent couvrir la création de liquidités, y compris les droits de tirage spéciaux, l'aide publique au développement et l'investissement étranger direct. L'aide publique au développement aux pays en développement, en particulier les plus vulnérables, reste indispensable. La prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement sera une occasion unique d'arriver à un accord sur une approche complète et efficace pour faire face aux besoins de ces pays.

66. En ce qui concerne le cycle de Doha, les grandes nations commerçantes doivent faire preuve de souplesse et de volonté politique pour arriver rapidement à un accord. Les avantages pour les pays en développement pourraient toutefois n'être que marginaux et il est actuellement indispensable d'envisager comment les principaux objectifs en matière de commerce et de développement de ces pays pourraient le mieux être encouragés et réalisés. Autrement, les injustices du système commercial international continueront de retarder l'intégration économique mondiale ainsi que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement convenus au niveau international.

67. L'intérêt politique accordé aux changements climatiques dans le monde entier à la fois présente des enjeux et ouvre des perspectives pour les pays en développement. Le Groupe des 77 et la Chine établiront leurs propres positions et stratégies pour traiter de cette question lors des différents forums à venir, dans le contexte du développement durable.

L'accent sera placé en particulier sur le principe de responsabilité commune mais différenciée entre pays développés et pays en développement. Lors de la Conférence de Bali sur les changements politiques et lors des autres réunions, les États Membres devront convenir d'une stratégie internationale de riposte, tenant compte des questions importantes, depuis le développement durable jusqu'aux mécanismes de mise en œuvre appropriés.

68. L'accès à la technologie est indispensable à une croissance et un développement économiques durables dans une économie mondiale fondée sur le savoir. Il importe de convenir des meilleurs moyens pour permettre aux pays en développement d'accéder aux technologies et faciliter les transferts de technologies, notamment des mesures destinées à surmonter les contraintes du régime mondial des droits de propriété intellectuelle. La recherche et le développement sur les problèmes et priorités des pays en développement doivent aussi être encouragés, y compris par des incitations appropriées au secteur privé.

69. La croissance et le développement ne sont pas possibles sans une meilleure utilisation de l'énergie. Il est nécessaire de prévoir l'offre et la demande d'énergie dans les décennies à venir et de réfléchir aux mesures requises pour assurer un développement durable eu égard à ces chiffres. L'Organisation des Nations Unies et les autres organisations concernées doivent collaborer pour que l'on puisse arrêter au niveau international une stratégie sur l'énergie au service du développement durable.

70. Enfin, les pays riches ne peuvent continuer à déterminer les politiques et les paramètres des systèmes financiers, monétaires et technologiques mondiaux qui ont une incidence significative sur la destinée des pays pauvres. La communauté internationale doit convenir de mesures pour assurer l'équité des décisions internationales sur les problèmes économiques et sociaux, notamment dans les institutions de Bretton Woods.

71. Le Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies a élaboré une série de recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités de coopération au développement. Ces recommandations doivent être revues afin d'assurer la réalisation de plusieurs objectifs, notamment l'universalité, le caractère volontaire et l'impartialité des activités opérationnelles

des Nations Unies réalisées au profit des pays bénéficiaires à leur demande, l'acceptation par tous du principe d'appropriation nationale dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement, la fourniture de financements non liés suffisants pour la réalisation des objectifs nationaux découlant des Objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement internationalement convenus, l'harmonisation et la rationalisation des pratiques des fonds et organismes des Nations Unies et la coordination et l'harmonisation de l'aide des Nations Unies avec d'autres formes d'aide au développement multilatérales et bilatérales.

72. L'Examen triennal complet doit permettre de déterminer l'orientation des activités opérationnelles des Nations Unies. En outre, il doit être guidé par la vision d'un rôle plus solide pour l'ONU en ce qui concerne les problèmes de développement et par la nécessité de mettre pleinement en œuvre tous les engagements convenus.

73. Le Groupe des 77 et la Chine ont déjà exprimé des préoccupations concernant l'implication du Programme des Nations Unies pour le développement dans les questions relatives aux droits de l'homme, son intention de servir d'intermédiaire entre les gouvernements et la société civile, le mépris des priorités nationales dans l'allocation des ressources et les efforts visant à suggérer des orientations d'action aux gouvernements nationaux. Le principe suprême des activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies est l'appropriation nationale et la prise en charge du processus et des résultats par les pays du programme. Le Groupe se félicite de l'engagement de l'Administrateur de publier une version à jour du Plan stratégique lors de la première session ordinaire du Conseil d'administration, en janvier 2008, et espère que ce plan sera encore amélioré eu égard à l'accord intervenu dans la résolution 59/250 de l'Assemblée générale sur l'Examen triennal complet.

74. Il importe d'envisager des mesures pour assurer la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus par les États Membres concernés. Des objectifs clairs et délimités dans le temps devraient être convenus pour la réalisation de l'Objectif 8 du Millénaire pour le développement et des autres objectifs liés au financement, au commerce, à l'APD et à la technologie. Il faudrait aussi envisager de transformer ces objectifs en engagements plus

contraignants, comme cela a été suggéré dans le contexte des changements climatiques.

75. Il est crucial de renforcer les activités de suivi et de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs convenus au niveau international. Il faut tirer parti de la session en cours pour parvenir à un consensus sur l'établissement d'un mécanisme de suivi. Le premier Examen annuel au niveau ministériel et le Forum pour la coopération en matière de développement peuvent être utiles à cet égard. Le Groupe des 77 et la Chine attendent des pays développés qu'ils présentent leurs stratégies pour réaliser les Objectifs du Millénaire, en particulier l'Objectif 8, durant l'Examen annuel au niveau ministériel. Il serait utile de savoir dans quelle mesure leurs politiques sont conformes aux directives en matière d'efficacité de l'aide et au statut de la mise œuvre des engagements pris en vertu des objectifs de développement convenus au niveau international.

76. La communauté internationale doit aussi tenir compte des enjeux spécifiques auxquels sont confrontés les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et se montrer réactifs face à leurs plans et stratégies nationaux en matière de développement.

77. **M^{me} Asmady** (Indonésie), parlant au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), indique que la Réunion de haut niveau sur les changements climatique témoigne de la ferme détermination de la communauté internationale face à cette grave menace. Dans ce contexte, la Conférence de Bali sur les changements climatiques préparera le terrain à un régime juste en matière de climat, favorable au développement et aux pauvres. La Réunion de haut niveau vient aussi de mettre brutalement en lumière la pauvreté dont continue de souffrir le monde en développement; il n'a toujours pas été répondu aux attentes de ces pays.

78. Une action plus hardie et plus rapide s'impose pour mettre en œuvre les engagements internationaux existants en faveur de l'élimination de la pauvreté et du développement durable. L'ASEAN espère que le prochain Dialogue de haut niveau sur le financement du développement jouera un rôle important pour remettre sur les rails les efforts de développement.

79. Les pays en développement doivent continuer d'encourager des conditions favorables à la croissance

économique. Les ressources naturelles doivent être utilisées rationnellement dans l'intérêt des générations présentes et futures. En outre, les pays développés ne doivent épargner aucun effort pour établir un régime commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les pays en développement. Dans cette optique, le cycle de Doha doit reprendre et se conclure le plus rapidement possible. L'accent doit être mis sur la participation des pays en développement au processus décisionnel dans les institutions financières internationales.

80. Si l'ASEAN représente une zone de développement rapide, force est de reconnaître que la région asiatique abrite encore un pourcentage important des pauvres du monde. L'éradication de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement restent donc des priorités dans cette région. Dans cette optique, l'ASEAN cherche à encourager la mise en œuvre du Programme d'action de Vientiane grâce à un appui plus soutenu de la communauté internationale.

81. **M. Rodger Young** (États-Unis) déclare que la bonne gouvernance, la libéralisation du marché et le développement du secteur privé sont autant de facteurs permettant de générer des succès en matière de commerce et de développement. Cependant, les avantages de la croissance économique pouvant être inégalement distribués, certains pays restent vulnérables aux chocs économiques extérieurs. Pour limiter ces risques et réduire les déséquilibres mondiaux, les États-Unis encouragent les pays à adopter des politiques fondées sur la bonne gouvernance, les institutions démocratiques, les systèmes de marché et le respect de l'ensemble des droits individuels fondamentaux.

82. Les partenariats entre pays développés et pays en développement continuent de revêtir un rôle essentiel pour renforcer le développement économique à l'échelle mondiale. L'aide internationale et l'allègement de la dette sont aussi importants pour aider les pays en développement. À cet égard, les États-Unis ont pris plusieurs initiatives relatives en matière de réduction des dettes et ont fourni des apports sous forme de dons en faveur du développement.

83. L'investissement étranger direct et un secteur privé dynamique peuvent accélérer la croissance économique. Les États-Unis se prononcent avec force

en faveur de conditions d'investissement stables et prévisibles, propres à attirer l'investissement direct étranger et national. Faute de l'exécution appropriée des contrats et du respect des droits de propriété, les économies ne pourront pas réaliser totalement leur potentiel. En outre, les alliances secteur public-secteur privé constituent un véhicule novateur pour améliorer les conditions sociales et économiques dans les pays en développement.

84. Les États-Unis continuent aussi de soutenir fermement le Programme de Doha en faveur du développement et encouragent un renforcement des échanges et du développement au niveau international. L'aboutissement du cycle de Doha demeure donc une priorité. Cependant, les négociations doivent être menées à l'Organisation mondiale du commerce, car il est contre-productif que l'Assemblée générale des Nations Unies cherche à déterminer au préalable l'issue des discussions déjà engagées sur certaines questions. La Deuxième Commission doit plutôt axer son attention sur les progrès du programme de développement convenu.

85. Les États-Unis considèrent que les changements climatiques constituent un problème grave et ont récemment accueilli une grande réunion afin de dégager un large consensus sur une nouvelle approche internationale en matière de sécurité énergétique et de changements climatiques, qui contribuera à son tour à un accord global d'ici à 2009 dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'orateur attend avec intérêt de pouvoir participer aux négociations lors de la Conférence de Bali sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre. En outre, en tant que principal donateur bilatéral d'aide, les États-Unis soutiennent les efforts faits par l'Assemblée générale pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement convenus au niveau international et sont fermement déterminés à accroître l'efficacité de l'ensemble des apports d'aide, conformément à la Déclaration de Paris de 2005.

86. La délégation des États-Unis fait part de sa détermination à assurer la réduction et l'inversion de l'épidémie de VIH/Sida et, plus généralement, est favorable à l'octroi par la communauté internationale d'une priorité continue à la réalisation de plus grandes avancées sur la voie des objectifs de développement.

87. Enfin, un développement à long terme ne peut intervenir sans une bonne gouvernance, un secteur privé robuste, un marché libre et la croissance économique. L'Examen triennal complet doit reconnaître et promouvoir ces éléments et les incorporer dans l'ensemble des activités de développement du système des Nations Unies.

88. **M. Chulkov** (Fédération de Russie) fait savoir que la Russie s'emploie à renforcer ses possibilités d'aide aux pays dans le besoin. Dans cette optique, elle observe la réforme en cours de l'aide au développement des Nations Unies avec un grand intérêt, étant entendu que son objectif ultime est d'accroître l'efficacité et l'efficacité des institutions des Nations Unies concernant le développement socioéconomique de chaque pays du programme. M. Chulkov est préoccupé, toutefois, par la polarisation de plus en plus évidente des positions et par les tentatives de plus en plus nombreuses de politisation des travaux de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. Pour assurer l'efficacité de l'Organisation, il est indispensable de respecter strictement les principes exposés dans les décisions intergouvernementales concernant l'aide multilatérale au développement. Autrement, on peut véritablement craindre que l'aide au développement du système des Nations Unies ne perde son avantage comparatif par rapport à d'autres formes d'aide et ne soit associée à des caractéristiques négatives comme la politisation et la conditionnalité. Cette évolution réduirait à son tour grandement l'efficacité d'une telle aide et sa pertinence face aux besoins urgents des pays bénéficiaires.

89. La délégation de la Fédération de Russie attache une importance particulière au prochain Examen triennal complet et demande instamment aux États Membres de faire preuve de responsabilité en élaborant une résolution globale, équilibrée et pratique. En outre, si les gouvernements nationaux doivent exercer leur leadership, il est indispensable que les programmes et les fonds respectent pleinement les mandats qui leur ont été confiés par les décisions intergouvernementales.

La séance est levée à 12 h 55.